

## Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

# Cahier d'acteurs



## Ville de Narbonne

BP 823 - 11108 NARBONNE Cedex  
Tél. : 04 68 90 30 73 - Courriel : maire.bascou@mairie-narbonne.fr

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



NARBONNE occupe depuis toujours un site géographique particulièrement privilégié, point de passage obligé des voies de communication routières, autoroutières et ferroviaires entre l'Atlantique et l'arc méditerranéen.

Aussi, le projet de ligne à grande vitesse est d'une importance toute particulière pour le Grand Narbonne. Il doit, en effet, confirmer l'importance de ce carrefour et ainsi accompagner l'expansion économique et démographique de l'Aude et de l'ouest héraultais.

NARBONNE souhaite un projet ambitieux avec les atouts les plus nombreux en particulier l'intégration de la liaison Toulouse-Narbonne, la création d'une ligne mixte et enfin l'implantation dans le territoire du Grand Narbonne de la nouvelle gare L.G.V.

La ligne à Grande Vitesse devra par ailleurs prendre en compte notre richesse environnementale et s'intégrer dans les milieux et paysages de la Narbonnaise.

Dans sa séance du 12 mars 2009, le Conseil Municipal de la ville a émis un vœu relatif au projet de ligne à Grande Vitesse repris dans le présent cahier d'acteurs de la ville de Narbonne.

### **NARBONNE occupe un carrefour géographique privilégié**

Géographiquement placé au cœur d'une logique territoriale formée par les agglomérations de TOULOUSE, MONTPELLIER et BARCELONE, NARBONNE et plus largement, le Grand Narbonne, occupent une place privilégiée et stratégique qui nécessite, d'une part, que la commune soit très mobilisée sur ce projet et, d'autre part, que l'ensemble des acteurs concernés considère avec soin la position sur ce dossier de la commune centre.





## **L'obligation d'intégrer à la réflexion la liaison Toulouse-Narbonne et d'implanter la nouvelle gare T.G.V. dans le territoire du Grand Narbonne**

En premier lieu, il convient de souligner que dans le cadre d'une stratégie globale de liaison de l'arc méditerranéen avec l'arc atlantique, et dans le cadre d'un maillage ferroviaire de dimension européenne, la réflexion sur la ligne ferroviaire nouvelle MONTPELLIER-BARCELONE doit obligatoirement intégrer la liaison TOULOUSE-NARBONNE. Cette réflexion globale, même si la réalisation des deux lignes peut ensuite se faire de manière distincte, est la condition indispensable à la création d'un territoire économique, culturel, social de dimension européenne dont Narbonne serait au cœur. Cette position centrale amène par conséquent la commune de Narbonne à revendiquer l'implantation de la nouvelle gare TGV sur le territoire du Grand Narbonne. Placer la gare sur un autre territoire serait non seulement nier la logique de construction d'un grand territoire, mais au-delà, serait imposer aux narbonnais les contraintes d'une étoile ferroviaire à 3 lignes TGV (MONTPELLIER-PERPIGNAN, MONTPELLIER-TOULOUSE et TOULOUSE-PERPIGNAN) sans donner à ce territoire les moyens de son développement.

Le SCOT de la Narbonnaise arrêté en mai 2006, voté par l'ensemble des acteurs de la Narbonnaise, bien avant les territoires voisins, a positionné la gare TGV sur un axe de densité allant de Névian à Salles-d'Aude, avec une éventualité à Montredon-des-Corbières. Le Conseil Municipal de Narbonne confirme cette orientation du SCOT de la Narbonnaise et demande que la future gare TGV soit implantée sur cet axe de densité structurant le territoire du Grand Narbonne.

### **Une ligne mixte pour un projet ambitieux**

Afin de lutter efficacement contre les gaz à effets de serre et donc d'œuvrer pour une vraie politique de développement durable, mais aussi afin de se doter de l'ensemble des moyens nécessaires à un large développement économique du Grand Narbonne, la nouvelle ligne ferroviaire doit permettre le déplacement à grande vitesse des voyageurs mais aussi des marchandises. Pour peser dans une logique européenne, le grand territoire TOULOUSE, BARCELONE, MONTPELLIER doit se doter des moyens nécessaires et donc avoir une politique ambitieuse.

### **La déclaration des 8 grandes villes directement concernées par la ligne nouvelle Montpellier-Barcelone**

En second lieu, afin de donner de la force à la démarche entreprise par les 8 grandes communes directement concernées par la ligne nouvelle MONTPELLIER-BARCELONE, il convient d'approuver sans réserve la déclaration des maires pour l'interconnexion des réseaux de grande vitesse espagnol et français dont le texte est le suivant :

« Réunis à MONTPELLIER à l'invitation du Maire de cette ville, nous, Maires et représentants des villes de BARCELONA, BEZIERS, FIGUERES, GIRONA, MONTPELLIER, NARBONNE, PERPIGNAN et TOULOUSE sommes convenus de la déclaration suivante :

- Nous réitérons les demandes, exigences et engagements formulés dans la déclaration signée conjointement à Barcelone le 16 octobre, dans l'optique de créer un espace économique compétitif et innovant tout en concevant un territoire transfrontalier harmonieux et un réseau de villes articulées autour de la grande vitesse.



- Nous réaffirmons notre attachement à une réalisation complète et rapide de la liaison à grande vitesse entre BARCELONE et NÎMES, maillon essentiel du réseau ferroviaire européen à grande vitesse et atout majeur pour le développement durable de nos régions et de nos villes.
- Dans ce cadre, nous nous réjouissons du lancement du débat public concernant le tronçon MONTPELLIER-PERPIGNAN et nous affirmons notre volonté de prendre toute notre place dans ce débat, conjointement en tant que Villes, à travers l'élaboration de contributions communes, à commencer par la présente déclaration.
- Nous demandons l'accélération des études de l'interconnexion à grande vitesse TOULOUSE-CARCASSONNE-NARBONNE et la coordination de sa réalisation avec la construction de la nouvelle ligne PERPIGNAN-MONTPELLIER pour que la connexion de l'arc atlantique et de l'arc méditerranéen devienne une réalité ; dans cette optique, nous soulignons les enjeux majeurs des liaisons TOULOUSE-MONTPELLIER et TOULOUSE-BARCELONE.
- Nous demandons aux techniciens de nos collectivités de travailler ensemble sur les aspects techniques du projet afin de bénéficier d'un éclairage indépendant sur l'avancement des études et travaux conduits par les maîtres d'ouvrage.
- Nous souhaitons que les études menées à l'issue du débat public portent sur l'ensemble constitué de la ligne nouvelle et de la ligne existante, en vue de permettre d'offrir l'ensemble des services ferroviaires attendus par les villes (trains voyageurs à grande vitesse, trains express régionaux, inter-cités express et grande vitesse, fret) ainsi que la limitation des nuisances.
- Nous convenons de nous réunir régulièrement afin d'examiner ensemble l'avancée de ces réflexions techniques et de faire connaître, dans le cadre du débat public et des étapes qui suivront, nos attentes et engagements concernant ce projet. Nous nous proposons en particulier d'établir conjointement un cahier d'acteurs présentant les enjeux du projet pour les villes et leurs attentes communes afin de le verser au débat public en cours.
- Nous envoyons cette déclaration aux autorités régionales et nationales respectives ainsi qu'à la Commission européenne, à RFF, SNCF, RENFE, ADIF, aux chambres de commerce et d'industrie et aux autorités organisatrices des transports ».

## **La ligne L.G.V. et une nouvelle gare accueillies dans un contexte dynamique et d'expansion**

Le territoire du Grand Narbonne est dans une dynamique importante de développement avec une forte augmentation de la population et un renforcement de l'activité économique.

### **• Une population en forte augmentation**

L'augmentation de la population s'inscrit dans les orientations régionales avec une progression d'environ 1,1 % par an sur les 20 ans à venir.

Pour sa part, NARBONNE a vu sa population augmenter de 46 510 en 1999 à 50 776 en 2009, soit une évolution de 9,17 %.

### **• D'importants projets économiques**

Parallèlement, des investissements conséquents sont réalisés pour créer les outils d'accueil de l'activité économique avec notamment l'extension de la zone d'activité de MONTREDON portée à environ 100 ha, le projet de zone d'activité régionale à SALLES-D'AUDE de 300 ha et le projet de zone d'activité NEVIAN-MONTREDON de 120 ha.



Dans ce contexte, la ligne L.G.V. et la nouvelle gare seront des atouts majeurs pour accompagner et dynamiser ces tendances.

- **Une gare sur un carrefour privilégié**

- **Carrefour historique,**

- Dès l'aube des temps, les hommes ont reconnu le site narbonnais comme un carrefour privilégié. Première colonie romaine en Gaule, située au point de rencontres des grandes routes commerciales, Via Domitia et Via Aquitania, unissant l'Italie, l'Espagne et l'Océan Atlantique, NARBONNE a toujours été une ville-carrefour de tradition marchande.

- **Carrefour géographique à la confluence de la Méditerranée et de l'Atlantique,**

- La gare sera implantée sur le Narbonnais, à proximité de l'emprise de la nouvelle ligne. L'implantation de la nouvelle gare sur le territoire du Grand Narbonne aura l'avantage prépondérant de pouvoir capter les flux de l'arc méditerranéen mais, également, ceux de l'arc atlantique. Elle desservira le Département de l'Aude, contribuant ainsi à l'équilibre de l'aménagement du territoire.

- **Sur un nœud routier, autoroutier et ferroviaire,**

- NARBONNE est le point de rencontre des RD 6113 (CARCASSONNE), RD 6009 (PERPIGNAN–MONTPELLIER), des autoroutes A61 et A9 et du nœud ferroviaire reliant l'axe atlantique à l'arc méditerranéen.

- **Desservant une région touristique attractive,**

- Elle desservira une région touristique d'une grande richesse patrimoniale et les stations touristiques littorales de l'Aude, de l'ouest héraultais et du nord des Pyrénées-Orientales.

- **Véritable pôle d'échange multimodal sur un eurocorridor,**

- Elle sera un véritable pôle d'échanges intermodal au centre du bassin de vie et économique et sera raccordée au réseau classique transitant par le nœud ferroviaire historique narbonnais. Elle sera à proximité des autoroutes A61 et A9 et des RD 6113 et 6009 et raccordera, notamment, la métropole toulousaine aux flux de l'arc méditerranéen. Enfin, elle sera proche du port de Port-la-Nouvelle, appelé à se développer.

